

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4897)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 9

présenté par

M. Chiche, Mme Bagarry, Mme Batho, M. Orphelin et Mme Forteza

ARTICLE 9 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.